

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
12 janvier 2026**

À UNE SÉANCE ORDINAIRE du conseil municipal, tenue à la salle communautaire de l'Église Sainte-Élisabeth de North Hatley, à 19 h.

SONT PRÉSENTS les conseillers suivants :

- | | |
|----------------------|------------------------|
| 1. Michel DESROSIERS | 4. Astrid DANGOISSE |
| 2. Elizabeth FEE | 5. Claude GENDRON |
| 3. Danielle DUPRÉ | 6. Andrew J. PELLETIER |

SONT ABSENTS:

FORMANT QUORUM sous la présidence de Marcella Davis-Gerrish, Mairesse

AUSSI PRÉSENTS : Benoit Tremblay, directeur général et greffier-trésorier est également présent conformément aux dispositions du *Code Municipal*.

1. **Adoption de l'ordre du jour**
2. **Adoption du procès-verbal des séances de décembre 2025**
3. **Informations émanant du Conseil**
4. **Période de questions portant sur les sujets apparaissant à l'ordre du jour**
5. **Administration générale, greffe et affaires juridiques**
 - 5.1 Règlement 2025-777 sur la rémunération des membres du conseil — Adoption
La présente résolution vise l'adoption du règlement sur la rémunération des membres du Conseil qui a été présenté lors de la séance extraordinaire du 17 décembre 2025
 - 5.2 Attestation de formations des élus municipaux
Mention au procès-verbal de la confirmation de participation des élu(e)s aux formations obligatoires prévues par le MAMH
 - 5.3 Nominations aux différents comités de régie
Résolution visant la nomination des membres du Conseil sur les différentes régies
 - 5.4 Nominations aux comités internes
Résolution visant la nomination des membres du Conseil sur les différents comités de la Municipalité
6. **Ressources humaines et relations de travail**
7. **Finances et trésorerie**
 - 7.1 Acceptation des comptes à payer
Résolution visant l'adoption des comptes à payer pour le mois de décembre 2025
 - 7.2 Rapport des salaires nets — 2025-12
Dépôt du rapport des salaires nets pour le mois de décembre 2025
 - 7.3 Règlement 2025-776 régissant la taxe foncière et les taux de compensation des services afin de pourvoir aux dépenses de l'année 2026 — Adoption
La présente résolution vise l'adoption du règlement sur la taxe foncière et des différents taux des services qui a été présenté lors de la séance extraordinaire du 17 décembre 2025
 - 7.4 Règlement 2025-778 concernant les droits de mutations immobilières — Adoption
La présente résolution vise l'adoption du règlement portant sur les montants de droits de mutation qui a été présenté lors de la séance extraordinaire du 17 décembre 2025
8. **Génie et travaux publics**
9. **Urbanisme, patrimoine et environnement**
 - 9.1 Demande de certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement – Bâtiment de la marina
Résolution donnant mandat à l'administration de procéder à une demande de certificat d'autorisation au ministère de l'Environnement concernant d'éventuels travaux requis sur le bâtiment de la marina
 - 9.2 Règlement 2025-774 modifiant le règlement de zonage 2001-432 – Avis de motion (superficie maximale d'occupation du sol autorisée)
Avis de motion concernant l'intention du Conseil de modifier les superficies maximales d'occupation du sol
10. **Loisirs, culture et vie communautaire**
11. **Sécurité publique**
12. **Varia**
13. **Période de questions portant sur les sujets locaux d'intérêt public**
14. **Levée de l'assemblée**

2026-01-12.01 1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

MOI, ELIZABETH FEE, PROPOSE

QUE l'ordre du jour soit adopté avec modification du numéro de règlement au point 9.2 pour y lire 2026-779.

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
12 janvier 2026**

2026-01-12.02 2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DES SÉANCES DE DÉCEMBRE 2025

MOI, ASTRID DANGOISSE, PROPOSE

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 1 décembre 2025 soit adopté ainsi que les séances extraordinaires du 16 décembre et les deux du 17 décembre.

3. INFORMATIONS ÉMANANT DU CONSEIL

La mairesse et les conseillers informent les citoyens de différents dossiers sur lesquels ils sont intervenus et d'événements à venir.

- | | |
|------------------------------------|------------------------------------|
| • Candidatures pour les comités | • Hockey pour enfants samedi matin |
| • Séance extraordinaire 16 janvier | • Hockey |
| • | • |
| • | • |

4. PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR LES SUJETS APPARAISSANT À L'ORDRE DU JOUR

5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE, GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES

2026-01-12.03 5.1 RÈGLEMENT 2025-777 SUR LA RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL — ADOPTION

MOI, CLAUDE GENDRON, PROPOSE

QUE le règlement 2025-777 sur la rémunération des membres du conseil soit adopté.

VOTE POUR :		VOTE CONTRE :		ABSTENTION :	
ADOPTION :	ADOPTÉ				

2026-01-12.04 5.2 ATTESTATION DE FORMATIONS DES ÉLUS MUNICIPAUX

Le Directeur général et Greffier-trésorier fait état des formations suivies par les membres du Conseil :

La Formation « Éthique et déontologie en matière municipales » a été suivie et complétée pour les membres du Conseil suivant :

- Marcella Davis Gerrish, Mairesse
Michel Desrosiers, Conseiller siège 1
Élizabeth Fee, Conseillère siège 2
Danielle Dupré, Conseillère siège 3
Asrid Dangoisse, Conseillère siège 4
Claude Gendron, Conseiller siège 5
Andrew Pelletier, Conseiller siège 6

La Formation « Comprendre le fonctionnement municipal et le rôle d'élu(e)s » a été suivie et complétée pour les membres du Conseil suivant :

- Marcella Davis Gerrish, Mairesse
Michel Desrosiers, Conseiller siège 1
Elizabeth Fee, Conseillère siège 2 : en cours de formation
Danielle Dupré, Conseillère siège 3
Asrid Dangoisse, Conseillère siège 4
Claude Gendron, Conseiller siège 5
Andrew Pelletier, Conseiller siège 6

2026-01-12.05 5.3 NOMINATIONS AUX DIFFÉRENTS COMITÉS DE RÉGIE

ATTENDU QUE suivant le scrutin du 2 novembre 2025, il y a lieu de nommer les élu(e)s qui siégeront à titre de délégués sur les comités de Régie;

MOI, DANIELLE DUPRÉ, PROPOSE de nommer les personnes suivantes en tant que délégués sur les comités de régies suivantes :

RIGDSC : Mme Marcella Davis Gerrish;

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
12 janvier 2026**

RIPRM : Mme Marcella Davis Gerrish;
RIME : Mme Marcella Davis Gerrish;
RIEM : Mme Marcella Davis Gerrish (Présidente);
M. Michel Desrosiers;
M. Andrew J Pelletier.

MRC Memphémagog : Mme Marcella Davis Gerrish.

En cas d’absence de la mairesse Marcella Davis-Gerrish, Andrew J. Pelletier agira à titre de délégué remplaçant.

VOTE POUR :		VOTE CONTRE :		ABSTENTION :	
ADOPTION :	ADOPTÉ				

2026-01-12.06

5.4 NOMINATIONS AUX COMITÉS INTERNES

ATTENDU QUE pour faciliter l’administration des affaires municipales le conseil crée des comités ad hoc;

ATTENDU QUE le mandat de certains comités peut changer, évoluer ou se terminer selon les années;

ATTENDU QUE la liste suivante des comités remplace les anciennes nominations faites jusqu’à présent et devient la nouvelle liste des comités reconnus par le Conseil;

ATTENDU QUE les comités internes mis sur pieds par le Conseil visent la participation citoyenne;

MOI, MARCELLA DAVIS GERRISH, PROPOSE

QUE l’affichage de la mise en candidature soit lancé auprès des résidents de North Hatley pour la formation des différents comités;

QUE les membres du Conseil suivants soient nommés aux différents comités tel que décrit dans le tableau suivant :

CCUP		Commission consultative d’urbanisme et du patrimoine
1	Conseiller	DANIELLE DUPRÉ
2	Conseiller	CLAUDE GENDRON
3	SUBSTITUT Conseiller	ELIZABETH FEE

CE		Comité environnement
1	Mairesse	MARCELLA DAVIS-GERRISH
2	Conseiller	ELIZABETH FEE (Déléguée comité jardins communautaires)
3	Conseiller	CLAUDE GENDRON (délégué COGESAF)

MADA		Municipalité amie des aînés
1	Mairesse	MARCELLA DAVIS-GERRISH
2	Conseiller	DANIELLE DUPRÉ (DéléguéeTCAM)
3	Conseiller	ANDREW J PELLETIER

CF		Comité de la famille
1	Mairesse	MARCELLA DAVIS-GERRISH
2	Conseillère	ASTRID DANGOISSE
3	Conseiller	DANIELLE DUPRÉ

CL		Comité intermunicipal de loisirs
1	Mairesse	MARCELLA DAVIS-GERRISH
2	Conseillère	MICHEL DESROSIERS
3	Conseiller	ANDREW J PELLETIER

CDÉ		Comité des évènements
1	Mairesse	MARCELLA DAVIS-GERRISH
2	Conseiller	ASTRID DANGOISSE
3	Conseiller	ANDREW J PELLETIER

CMOPD		Comité de mise en œuvre du plan directeur
1	Mairesse	MARCELLA DAVIS-GERRISH

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
12 janvier 2026**

2	Conseillère	DANIELLE DUPRÉ
---	-------------	----------------

QUE Mme Marcella Davis Gerrish soit nommée à titre de déléguée sur le Conseil Sport Loisir de l'Estrie.

VOTE POUR :		VOTE CONTRE :		ABSTENTION :	
ADOPTION :	ADOPTÉ				

6. RESSOURCES HUMAINES ET RELATIONS DE TRAVAIL

7. FINANCES ET TRESORERIE

2026-01-12.07

7.1 ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER

ATTENDU QUE les comptes à payer de la Municipalité ont été vérifiés par le conseil;

MOI, ANDREW J PELLETIER, PROPOSE

D'accepter le paiement des comptes fournisseurs selon le relevé présenté en date du 12 janvier 2026 par le Service de trésorerie, d'une somme de 231 424,75 \$ incluant les comptes de plus de 5 000 \$.

VOTE POUR :		VOTE CONTRE :		ABSTENTION :	
ADOPTION :	ADOPTÉ				

2026-01-12.08

7.2 RAPPORTS DES SALAIRES NETS — 2025-12

ÉLUS	18 579,76 \$
PERMANENTS	72 993,11 \$
TOTAL	91 572,87 \$

2026-01-12.09

7.3 RÈGLEMENT 2025-776 RÉGISSANT LA TAXE FONCIÈRE ET LES TAUX DE COMPENSATION DES SERVICES AFIN DE POURVOIR AUX DÉPENSES DE L'ANNÉE 2026 — ADOPTION

MOI, MICHEL DESROSIERS PROPOSE

QUE le règlement 2025-776 régissant la taxe foncière et les taux de compensation des services afin de pourvoir aux dépenses de l'année 2026 soit adopté.

VOTE POUR :		VOTE CONTRE :		ABSTENTION :	
ADOPTION :	ADOPTÉ				

2026-01-12.10

7.4 RÈGLEMENT 2025-778 CONCERNANT LES DROITS DE MUTATIONS IMMOBILIÈRES — ADOPTION

MOI, ANDREW J PELLETIER, PROPOSE

QUE le règlement 2025-778 concernant les droits de mutation immobilière soit adopté.

VOTE POUR :		VOTE CONTRE :		ABSTENTION :	
ADOPTION :	ADOPTÉ				

8. GÉNIE ET TRAVAUX PUBLICS

9. URBANISME, PATRIMOINE ET ENVIRONNEMENT

2026-01-12.11

9.1 DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION DU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT – BÂTIMENT DE LA MARINA)

ATTENDU QUE le bâtiment de la Marina nécessite plusieurs travaux afin de la rendre aux normes;

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
12 janvier 2026**

ATTENDU QUE le Conseil souhaite connaître les options possibles en considérant l'état actuel du bâtiment;

ATTENDU QU'il y a lieu de procéder à une demande d'autorisation ministérielle en vertu de l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement du Québec (LQE) auprès du MELCC

MOI, CLAUDE GENDRON, PROPOSE

QUE le Directeur général, Monsieur Benoit Tremblay, soit mandaté afin de procéder pour et au nom de la Municipalité au dépôt d'une demande d'autorisation ministérielle;

QUE le Directeur général soit autorisé à procéder à la signature des différents formulaires requis pour le dépôt de la demande.

VOTE POUR :		VOTE CONTRE :		ABSTENTION :	
ADOPTION :	ADOPTÉ				

2026-01-12.12

**9.2 RÈGLEMENT 2026-779 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2001-432 –
AVIS DE MOTION (SUPERFICIE MAXIMALE D'OCCUPATION DU SOL AUTORISÉE)**

MOI, MICHEL DESROSIERS, donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, le projet de règlement n° 2026-779 sera présenté pour adoption.

Ce règlement aura pour objet de modifier le règlement de zonage no 2001-432 et plus particulièrement le pourcentage maximal d'occupation du sol applicable aux constructions localisées dans les zones Ra-1 à Ra-31, Rb-1 à Rb-11 et RUR-1 à RUR-5 afin :

De remplacer le pourcentage maximal d'occupation du sol autorisé dans les zones Ra et Rb précitées afin d'établir l'occupation du sol à un maximum de 50 % ;

De remplacer le pourcentage maximal d'occupation du sol autorisé dans les zones RUR précitées afin d'établir l'occupation du sol à un maximum de 10 % ;

Le projet de ce règlement est déposé conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec.

10. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

11. SÉCURITÉ PUBLIQUE

12. VARIA

13. PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR DES SUJETS LOCAUX, D'INTÉRÊT PUBLIC

2026-01-12.13

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 19 h 47 , les sujets apparaissant à l'ordre du jour ayant été traités ;

MOI, ELIZABETH FEE, que la séance soit levée et fermée.

MARCELLA DAVIS-GERRISH
Mairesse

BENOIT TREMBLAY
Directeur général et greffier trésorier

Je, MARCELLA DAVIS-GERRISH, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.